



Aux Ponts de Cé, le 27/03/2026

INVITATION A LA FORMATION « ELEVAGE DE REINES ET D'ESSAIMS : CREER UN ATELIER THEORIE ET PRATIQUE »

L'ADA Pays de la Loire, vous invite à participer aux journées de formation
« Elevage de reines et d'essaims : créer un atelier – théorie et pratique ».

Du lundi 11 mai 13h30 au mercredi 13 mai 17h
Chez Benoît Gourhand - COBEE
Cordemais (44)

OBJECTIFS :

- Définir ses objectifs sur son atelier d'élevage
- Connaître les différentes techniques d'élevage et être capable de les mettre en œuvre
- Connaître le matériel nécessaire
- Mise en pratique au rucher

AU PROGRAMME :

- Définition des objectifs d'élevage des participants
- Préparation des colonies à l'élevage : colonies de mâles, éleveuses de cellules royales, colonies souches
- Planification de l'élevage, organisation du travail
- Les différentes méthodes d'élevage
- Apprendre les gestes par une mise en pratique encadrée (picking etc...)

Animateur : Jérôme AMOURABEN, animateur de l'ADA Pays de la Loire

Intervenants : Benoît Gourhand, apiculteur et éleveur de reines

Public ciblé : Porteurs de projets, jeunes installés et professionnels des Pays de la Loire

Prérequis : connaissance de base de la biologie de l'abeille

Durée de la formation : 17h30

Méthodes de formation : Diaporama, vidéos, Échanges de pratiques, Exemples, Retours d'expérience

Méthodes d'évaluation : Questionnaire de satisfaction et QCM en fin de formation.

Accessibilité aux personnes handicapées : Aménagement possible sur demande auprès de Jérôme AMOURABEN.

Modalités d'inscriptions : Via un questionnaire en ligne, à remplir **avant le 26 avril 2026** :

<https://forms.gle/X9BdFn7YvUCHgccg8>

Délais d'accès : La date de la formation est fixe, une confirmation de votre inscription vous sera apportée à minima une semaine avant le début de celle-ci.

MODALITES PRATIQUES :

Aspects financiers : Formation prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles, pas de frais supplémentaires pour les adhérents directs à l'ADA Pays de la Loire, qu'ils soient apiculteurs professionnels ou porteurs de projets. Les participants non adhérents à l'ADA devront s'acquitter d'une cotisation exceptionnelle de 60€ par journée de formation s'ils sont éligibles VIVEA et de 120€ par journée de formation sinon.

Repas du midi : Restaurant ou Pique-nique

A prévoir : Stylo et papier pour la prise de notes, tenue d'apiculteur (+ gants etc...), et lampe frontale

Attestation : Délivrance d'une attestation de formation à la fin du cycle de formation

Contact du référent pédagogique et administratif : Adrian Chartin - 07 76 36 65 50

PLAN D'ACCÈS

Contact pratique : Jérôme AMOURABEN - 07 49 95 51 15

Adresse :
COBEE
7 La Salmonais 44360 CORDEMAIS

<https://maps.app.goo.gl/U6q931yJw5KQX6Sx7>



